

# **Assemblée des délégué-e-s d'AGILE.CH**

## **27 AVRIL 2019**

**La pauvreté en Suisse et les tendances actuelles en matière de politique sociale**

**Lic.rer.soc Yann Bochsler, Haute école de Travail social, Haute école spécialisée de la Suisse Nord-Ouest (FHNW)**

## À propos de moi

**Yann Bochsler**

**Chercheur en sciences sociales**

**Collaborateur scientifique auprès de l'Institut de planification sociale, des changements organisationnels et du développement urbain ISOS**

**Spécialités: pauvreté, aide sociale, forfait d'entretien et intégration**

**[yann.bochsler@fhnw.ch](mailto:yann.bochsler@fhnw.ch)**

**061 228 50 08**

## Aperçu

- **Pauvreté, concept et ampleur de la pauvreté**
- **Causes structurelles**
- **Politique sociale et politique de la pauvreté: les tendances actuelles**

## **Pauvreté et concept de la pauvreté (théories)**

- **Que signifie «pauvreté» en Suisse?**
- **Qu'est-ce que le minimum vital (social)?**
- **Quelle est l'ampleur de la pauvreté en Suisse?**
- **Comment peut-on décrire la pauvreté (en théorie)?**

## Pauvreté et conception de la pauvreté

**La pauvreté**, en tant que phénomène relatif, désigne une insuffisance de ressources dans les principaux domaines de la vie comme le logement, l'alimentation, la santé, la formation, le travail et les contacts sociaux.

Il y a **pauvreté** lorsqu'un ménage ne peut trouver les ressources nécessaires à son entretien, c'est à dire lorsque son revenu net (après déduction des cotisations aux assurances sociales et des impôts) est inférieur au minimum vital.

## Minimum vital social

La notion de minimum vital social se fonde sur le principe que l'aide sociale n'assure pas uniquement la survie physique des personnes dont les ressources sont insuffisantes, mais leur permet de participer à la vie sociale et professionnelle et ainsi, de vivre dans la dignité.

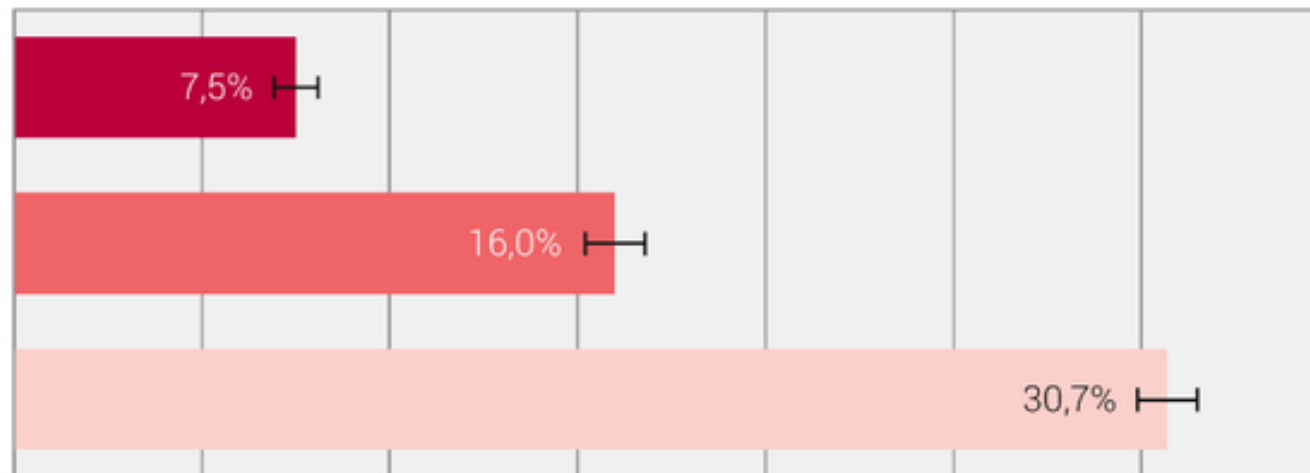
Le calcul du minimum vital est décrit dans les recommandations de la CSIAS. Il inclut divers éléments liés aux besoins: coût du logement, coûts des soins de santé, des besoins de base et des prestations liées à la situation de la personne.

## La pauvreté en Suisse, en 2016 et 2017

- En 2016, 615 000 personnes (7,5 %) étaient touchées par la pauvreté en Suisse, 1,3 million étaient menacées de pauvreté (14,7 %).
- En 2017, plus de 278 000 personnes dépendaient de l'aide sociale (3,3 %).
- En 2017, 114 200 rentières et rentiers AI recevaient des PC, pour près de 210 000 rentières et rentiers AVS
- 140 000 personnes sont pauvres en dépit du fait qu'elles travaillent (3,8 %).  
49 000 enfants vivent dans ces familles de working poors

## Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, 2016

Population totale



- Taux de pauvreté (après transferts sociaux)
  - 1) Taux de pauvreté avant transferts sociaux au sens strict
  - 2) Taux de pauvreté avant tout transfert social
- Intervalle de confiance (95%)



## Pauvreté immatérielle

- Exclusion, absence de perspectives et stigmatisation
- Manque de reconnaissance et de possibilités d'épanouissement
- Quotidien vécu comme un combat
- Inégalité des chances en matière de formation, de logement, de risque de maladie, d'activités de soins non rémunérées et d'assistance à autrui, etc.

## Que signifie alors «la pauvreté»? 4 perspectives (théories)

- La pauvreté en tant qu'insuffisance matérielle
- La pauvreté en tant que situation de vie précaire multidimensionnelle
- La pauvreté en tant qu'impossibilité de pouvoir réaliser son parcours de vie
- La pauvreté en tant qu'expression d'une grande vulnérabilité

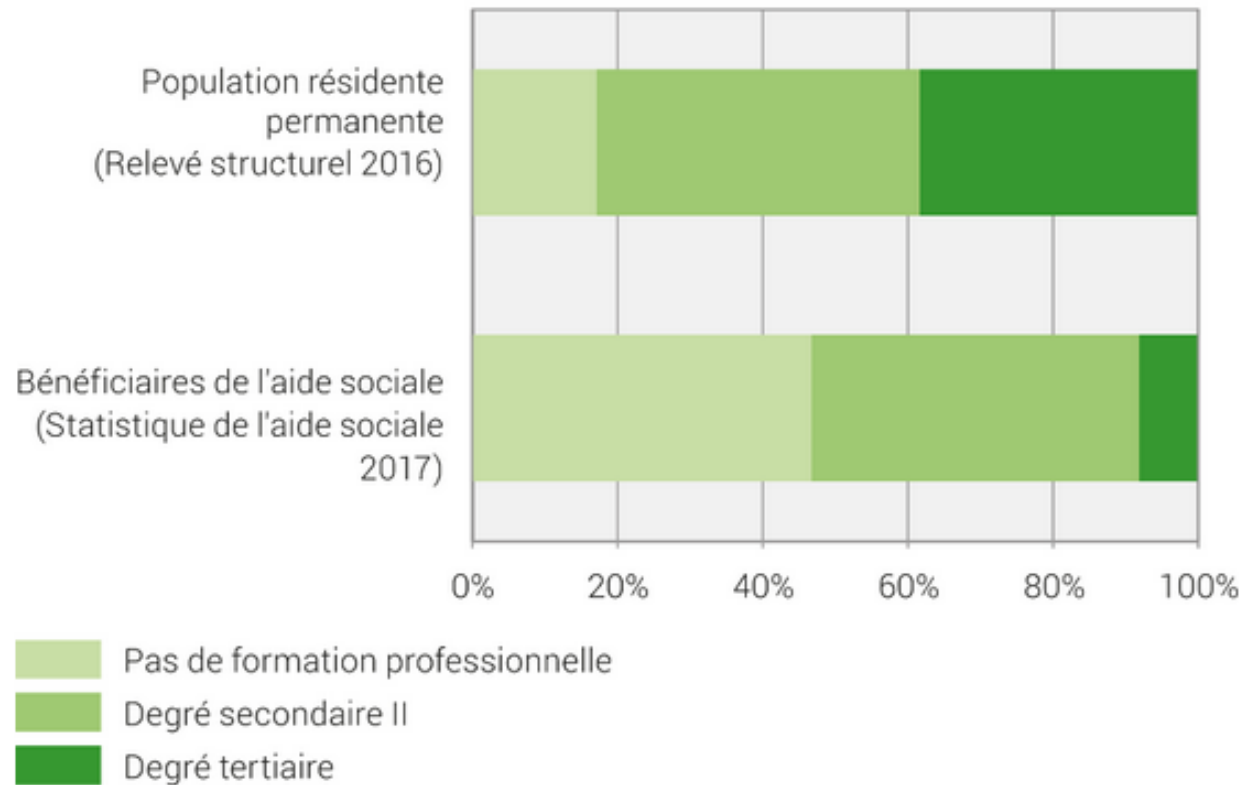
## Les causes structurelles de la pauvreté

- **Comment se fait-il qu'en Suisse, des ménages soient concernés par la pauvreté?**
- **Quels sont les facteurs pertinents?**

## 3 des principaux facteurs:

- **Niveau de formation**
- **Nombre d'enfants**
- **État de santé**

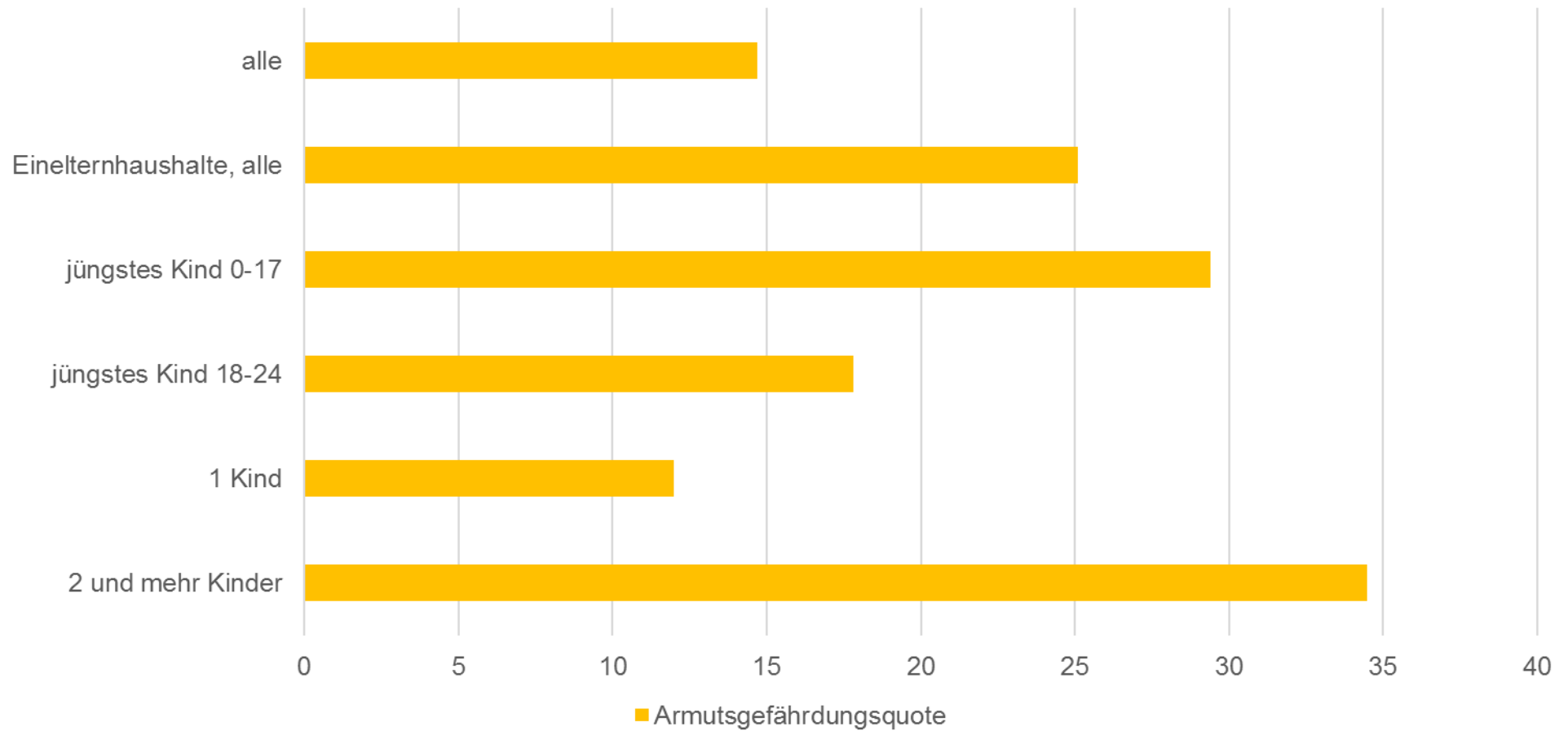
## Formation achevée la plus élevée des bénéficiaires de l'aide sociale et de la population résidente permanente de 25 à 64 ans, en 2017



Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018

## Taux de risque de pauvreté des familles monoparentales



## Santé

- Constat n°1: «La maladie appauvrit»
  - Discrimination généralisée envers les personnes à capacités limitées
  - L'assurance-invalidité est basée sur une stratégie de réadaptation
  - Catégorie «trop bien portant pour l'AI et trop malade pour travailler»
- Constat n°2: «La pauvreté rend malade»
  - Les bénéficiaires de l'aide sociale s'estiment être en moins bonne santé (étude BFH 2011)
  - Accès limité aux soins de santé

## **Politique sociale et de lutte contre la pauvreté: tendances actuelles**

- **Réformes restrictives des prestations liées aux besoins et des assurances sociales (AI, AC, subventions pour primes-maladie et aide sociale)**
- **Concentration accrue sur la «responsabilité individuelle » des assurés et des ayants droit**
- **Classification critique: l'éthique du travail est la composante dominante, ce qui génère des gagnants et des perdants**



## Les tendances socio-politiques I

- Tendance générale: diminution des prestations d'aide par principe et en raison de la pression des coûts
- Projet de réforme de l'aide sociale dans les cantons de Berne, Bâle-Campagne et Argovie
- Aide individuelle pour le paiement des primes-maladie: les montants versés par les cantons baissent depuis 10 ans
- Augmentation de 5% à 15% du nombre de nouveaux cas inscrits à l'aide sociale dans les villes suisses, depuis l'introduction de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage en 2011.
- 5e et 6e révisions de l'AI: économiser et favoriser l'intégration au travail.

## Les tendances socio-politiques II

- Le paradigme d'activation accroît la segmentation des bénéficiaires de prestations entre les «aptes au travail» et les «inaptes au travail».
- Intégration à tout prix dans le marché de l'emploi.
- Sanctions plus sévères pour non coopération envers les personnes «aptes au travail»

## **Classification critique: le rôle ambivalent de l'État social et son «éthique du travail»**

- Des recherches ont démontré que: les programmes sociaux étatiques peuvent être soutenant, mais aussi excluants
- L'éthique du travail justifie les actuels projets de réforme
- La stigmatisation, en tant qu'instrument de l'État social, pour rappeler aux personnes concernées par la pauvreté qu'elles ont failli à leur responsabilité individuelle et que leur situation d'échec ne tient qu'à elles

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**